



COMPTE – RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 avril 2017

Etaient présents : Mmes et MM. Locatelli Yves, Cottin Jean-Claude, Bevand Monique, Berset Patrick, Hugonnet Sylvie, Jantet Robert, Reydellet Brigitte, Bédjannin Daniel, Novakoski Yvan, Clément Edith, Carrico Paulo, Béreiziat Myriam, Tissot Sandra, Petit Christelle, Bonaz Anne-Lise, Jacquand Rémi, Issartel Julien.

Excusés : Bourdillon Béatrice et Patel Pierre.

TAUX D'IMPOSITION 2017 :

Le conseil décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'exercice 2017, à savoir : taxe d'habitation : 8.94 %, taxe foncier bâti : 10.71 %, taxe foncier non bâti : 60.62 %.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017 : présentés par Mme Bevand Monique

Budget principal : fonctionnement : 2 078 224.78 € - Investissement : 1 291 044.31 €

Dépenses de fonctionnement :

- Charges à caractère général : 609 988.54 €
- Charges de personnel : 618 150.00 €
- Charges de gestion courante : 153 817.29 €
- Atténuation de produits : 50 000 €
- Charges financières : 26 776.31 €
- Charges exceptionnelles : 1 500 €
- Virement en investissement : 567 992.64 €
- Dépenses imprévues : 50 000 €

Recettes de fonctionnement :

- Excédent antérieur : 421 205.78 €
- Remboursement sur salaires : 11 600 €
- Produit des services : 87 630 €
- Impôts et taxes : 1 390 871 €
- Dotations et participations : 136 070 €
- Gestion courante : 28 419 €
- Produits exceptionnels : 2 429 €

Dépenses d'investissement :

- Frais d'études : 6 000 €
- Travaux dans les bois : 34 829 €
- Réseaux de voirie : 167 890.09 €
- Travaux de bâtiments : 411 000 €
- Véhicule (camion), matériel de voirie et outillage : 83 000 €
- Mobilier, matériel de bureau : 23 250 €
- Aménagements divers (aire de jeux, plateau sportif, etc.) : 107 900 €
- Cimetière : 92 623 €
- Réseau électrique ZA du Borrey : 98 100 €
- Dépenses imprévues : 50 000 €
- Rembt des emprunts : 59 565.31 €

- Report déficit 2016 : 156 887.21 €

Recettes d'investissement :

- Affectation du résultat de fonctionnement 2016 : 494 836.30 €
- Virement du fonctionnement : 567 992.64 €
- Cessions : 4 500 €
- Compensation TVA : 46 775 €
- Taxe Locale Equipement : 13 061 €
- Subventions pour travaux mairie et route forestière : 65 757.27 €
- Participation CCHB pour travaux en ZA : 98 100 €
- Opérations d'ordre : 22.10 €

Budget Eau : fonctionnement 156 325.38 € - Investissement : 41 002.60 €

Travaux d'investissement : Renforcement de la conduite à l'entrée nord u village

Budget Assainissement : fonctionnement : 138 539.70 € - Investissement : 88 962.85 €

Travaux d'investissement : Schéma directeur (solde) : 1600 €.

TRANSFERT DE CHARGES SUITE A MODIFICATION DES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Commission d'évaluation de transfert des charges a approuvé le rapport d'évaluation des charges transférées présenté par le cabinet KPMG reprenant l'intégralité des transferts de charges effectués depuis 2014.

Restitution de compétences aux communes : Giratoires Arbent, Bellignat, Groissiat, Oyonnax - travaux et élagage sur le territoire CC Berthiand - balayage de la voirie sur le territoire CC Nantua - subventions aux clubs sportifs - Cinéma de Nantua - petite enfance - transports d'élèves au gymnase d'Izernore - déchetterie pour les communes de l'ex-CCO

Prise de compétences avec transfert de charges : centre Nautique d'Oyonnax et activité lac Genin - stade de Lantenay

Prise de compétence sans transfert de charges : fourrière animale et portage des repas.

En ce qui concerne Martignat la restitution de la compétence « déchetterie » entraîne une augmentation de la dotation annuelle de la somme de 24018.42 € ce qui fait une dotation annuelle de 881 116.42 €.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la totalité du projet de transfert de charges.

Les conseillers veulent bien se prononcer sur le transfert concernant la commune et pensent ne pas être en mesure de se prononcer sur ceux concernant les autres communes. Ils ne sont pas à même de connaître le montant de ses charges.

Le conseil approuve ce rapport avec 10 voix pour et 7 abstentions.

AVANCEMENT DE GRADE

Lors de la réunion du 10 janvier le conseil avait proposé le taux de promotion des agents à 50% pour les adjoints techniques et 100% pour les autres grades. Le comité technique du centre de gestion a émis un avis favorable à cette proposition.

Le conseil entérine cette décision.

TRAVAUX :

M. Jean-Claude fait le point sur les travaux :

- Cimetière : début des travaux le 24 avril ou 2 mai. Un devis a été demandé pour refaire la couverture du mur sur 2 côtés.
- Mairie : l'appel d'offres devrait être lancé début mai.
- Ancien local des pompiers (place de la mairie) : la toiture va être rénovée (changement des tuiles), montant du devis : 10140 € TTC.
- La construction du mur de soutènement au plateau sportif est bien avancée.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- Fibre optique : les 2 entreprises d'Evron sont raccordées. Le raccordement en zone artisanale est en cours. Le déploiement dans tout le village est prévu pour fin 2017.
- Dynacité va procéder à des travaux de rénovation du bâtiment au 32 et 58 impasse des mésanges : isolation par l'extérieur et crépissage, barrière de sécurité sur le toit et réfection des pièces d'eau.
- Urbanis a transmis un dossier de demande de subvention pour rénovation d'une façade 30 rue du commerce. Une subvention d'un montant de 1388.75 € est attribuée.

La séance est levée à 20 h 40.

Martignat le 5 avril 2017,
Yves Locatelli, Maire

Les délibérations afférentes à cette réunion peuvent être consultées en mairie pendant les heures de permanence.